

PERROS GUIREC

Plaisanciers. Les établissements de signalisation maritime présentés

Lors de leur réunion mensuelle, les plaisanciers ont pris connaissance des dossiers en cours (permis, congrès FNPPSF à Argelès, projet d'extension de la zone Natura 2000 des Sept-Îles...). Patrick Coadalan, chef de la subdivision des Phares et balises de Lézardrieux, est ensuite venu présenter un diaporama sur les Établissements de signalisation maritime (ESM) des Côtes-d'Armor. Il a également décrit l'organisation et les activités de la subdivision de Lézardrieux et présenté le navire de travaux Beg an Arvor.